

Monsieur le ministre d'Etat,

Conformément aux engagements du Président de la République et à ma déclaration de politique générale, notre action collective au service des Français doit être marquée par la volonté de réformer en profondeur le pays pour accompagner sa modernisation économique et sociale.

La transition écologique est le défi de notre génération : c'est un projet de société, qui passe par une transformation de l'ensemble des secteurs économiques, une mobilisation de tous les types d'acteurs : entreprises, collectivités, citoyens, Etat. Votre action, en étroite collaboration avec vos collègues du Gouvernement, doit viser à faire évoluer nos politiques publiques pour tenir compte des limites de notre planète, avec à la clé une meilleure qualité de vie, une meilleure santé, plus de solidarité, d'emplois, d'activité et d'innovation, et enfin une meilleure compréhension par nos concitoyens de cet enjeu d'avenir.

1. Vous mettez en œuvre une politique ambitieuse pour l'énergie et le climat.

Alors que les impacts du dérèglement climatique se multiplient, la France souhaite accélérer la mise en œuvre de l'accord de Paris, sur son territoire, dans l'Union Européenne et sur le plan international. Il est urgent de retrouver au plus vite une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec l'objectif de maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 1,5°C/2°C. Le plan climat que vous avez présenté le 6 juillet constitue la feuille de route de votre ministère sur les enjeux de politique climatique. Je vous demande d'assurer précisément le suivi de sa mise en œuvre, en lien avec les autres ministères, et de me rendre compte de son avancée.

Le transport est un levier clé pour améliorer le quotidien des Français et l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques : vous veillerez à la bonne prise en compte des enjeux climatiques et de pollution de l'air dans les Assises de la mobilité. Je vous demande également de proposer des évolutions du dispositif de bonus / malus automobile, avec une prime pour le remplacement des vieux véhicules par de plus propres.

Les efforts fournis jusqu'à présent pour la rénovation des bâtiments n'ont pas assez porté de fruits. La rénovation thermique et la lutte contre la précarité énergétique sont désormais des priorités nationales : en liaison avec le ministre de la cohésion des territoires, et dans le cadre du plan d'investissement, vous proposerez une nouvelle approche pour amplifier la rénovation des bâtiments, en priorité sur deux volets : les bâtiments publics et la résorption de la précarité énergétique, en supprimant à terme les « passoires énergétiques » dont les propriétaires sont des ménages précaires.

Monsieur Nicolas HULOT
Ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire

Respecter l'accord de Paris implique de laisser dans le sous-sol les réserves d'hydrocarbures disponibles. En liaison avec le ministre de l'Economie et des Finances, vous préparerez une loi permettant de ne plus attribuer de nouveau permis d'exploration d'hydrocarbures et de ne pas renouveler les concessions existantes. Cette loi interdira également l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels et sera discutée dès l'automne au Parlement.

Les énergies renouvelables sont, aux côtés du nucléaire, un levier essentiel pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en contribuant à notre indépendance énergétique. Pour favoriser leur développement, vous veillerez à poursuivre la démarche de simplification des procédures, et à donner une visibilité aux entreprises du secteur, notamment dans le domaine des énergies marines. Vous accorderez une attention spécifique au développement de la chaleur et du gaz renouvelables, pour lesquels nous sommes en retard sur nos objectifs.

Vous proposerez, en lien avec les autres ministères concernés et les acteurs de la filière, les décisions concernant la réduction des capacités de production d'électricité d'origine nucléaire dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie. Vous clarifierez la situation des concessions hydroélectriques, en recherchant un accord avec la Commission européenne. Enfin, vous accompagnerez l'arrêt ou l'évolution des sites des centrales de production d'électricité à partir de charbon.

Afin de transformer notre économie, il est indispensable de donner son véritable prix au carbone et de reporter la fiscalité sur le travail vers la fiscalité environnementale. Vous proposerez, avec le ministre de l'Economie et des Finances, une trajectoire de la fiscalité des produits énergétiques inscrite pour les 5 années à venir dans le projet de loi de finances, et veillerez à proposer des mesures d'accompagnement pour les Français les plus modestes. Vous proposerez également une fiscalité incitative sur les HFC, afin d'accélérer la transformation du secteur industriel concerné.

Vous contribuerez aux Etats généraux de l'alimentation afin d'assurer la pleine contribution de l'agriculture aux objectifs de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique et parvenir à 50 % de produits de l'agriculture biologique, de proximité et de saison ou issus de labels environnementaux, dans la restauration collective, ainsi qu'à l'élimination progressive des pesticides, à commencer par les plus nocifs pour la santé et la biodiversité. En lien avec le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, vous proposerez une exploitation de la forêt sous des critères de durabilité, afin de préserver et renforcer sa capacité de stockage du carbone, et élaborerez d'ici mars 2018 une stratégie pour mettre fin à l'importation de produits contribuant à la déforestation.

La transition énergétique et écologique peut représenter une nouvelle étape fondatrice et symbolique de la construction du projet européen autour d'un nouveau modèle de prospérité. En lien avec le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et la ministre chargée des Affaires européennes, vous contribuerez à l'adoption d'un cadre législatif européen ambitieux sur l'énergie et le climat, et plaiderez pour que l'Europe se dote dans les meilleurs délais d'une stratégie de développement à long terme à faibles émissions de gaz à effet de serre et qu'elle atteigne la neutralité carbone le plus tôt possible au cours de la deuxième moitié du siècle.

Vous œuvrerez également en vue de l'adoption de décisions ambitieuses d'application de l'accord de Paris, permettant sa pleine mise en œuvre et la mobilisation de toutes les parties prenantes, en particulier en vue de la COP de novembre 2018. En vue du sommet que nous organiserons en décembre 2017, vous ferez des propositions pour augmenter la mobilisation des financements en faveur des pays en développement afin de les accompagner dans leur transition et les aider à faire face aux impacts du dérèglement climatique.

2. Vous accompagnerez ces mutations sur le plan économique et social.

Vous proposerez une politique ambitieuse de développement de l'économie circulaire. L'économie circulaire est particulièrement génératrice d'emplois : vous me soumettrez début 2018 une feuille de route intégrant des mesures en matière de fiscalité des déchets, de modulation de l'éco-contribution, de responsabilité élargie des producteurs, ainsi que les résultats de la négociation du paquet législatif européen sur l'économie circulaire. Vous généraliserez notamment dès 2018 une offre d'accompagnement à destination des PME. Le développement de cette économie circulaire doit permettre de réduire les besoins en ressources, notamment minières. En reprenant les travaux déjà engagés ces dernières années, vous veillerez à faire aboutir la réforme législative du code minier afin de mieux prendre en compte l'environnement dans les procédures et les projets miniers.

Vous développerez l'économie verte et l'économie sociale et solidaire. Nous partageons l'ambition de faire de la France un leader de l'économie verte, et d'en faire une chance pour l'attractivité, l'innovation et l'emploi. En lien avec le ministre de l'Economie et la ministre de la Recherche, je souhaite que vous attachiez un soin particulier à l'accompagnement des nouvelles activités de la transition écologique et que vous contribuiez à faire de la place de Paris le pôle international de la finance verte. Aux innovations économiques et financières doivent être associées des innovations sociales pour renforcer la dimension solidaire de la transition et du changement de modèle économique, au-delà de la seule transition écologique. Vous proposerez avant fin 2018 un « *social businESS act* » visant à consolider le modèle économique des acteurs de l'économie sociale et solidaire et à leur permettre de changer d'échelle, en bénéficiant d'un cadre adapté notamment pour les projets de taille moyenne.

Vous assurerez un accompagnement social et territorial de la transition. La transition écologique conduira à une réduction de l'activité de plusieurs secteurs économiques, notamment dans le domaine des énergies fossiles (exploration d'hydrocarbures, centrales thermiques à charbon). D'autres secteurs et d'autres territoires connaîtront en revanche une croissance des emplois grâce à l'économie verte. Il est nécessaire d'aider les territoires à s'adapter à cette évolution en accompagnant les acteurs économiques et les salariés qui seront affectés. En lien avec le Ministère du travail, vous mettrez en place des contrats de transition permettant de construire avec les salariés, les entreprises, les partenaires sociaux, les organisations professionnelles et les collectivités territoriales des solutions de formation, d'accompagnement et de développement pour permettre aux salariés des secteurs concernés par la transition de construire des perspectives d'avenir.

Vous ferez, dans le cadre de la Conférence des territoires et des travaux qui y seront lancés, des propositions pour contractualiser avec les territoires, dont la mobilisation est essentielle à la réussite de la transition écologique. A l'occasion des Assises des Outre-mer, vous proposerez également avec la ministre des Outre-mer des actions spécifiques pour la transition écologique de ces territoires.

Vous mettrez en place une gouvernance démocratique et participative. En particulier, vous mettrez en œuvre ces priorités thématiques grâce à une méthode innovante reposant sur l'association des citoyens, des consommateurs et de toutes les parties prenantes. En lien avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, vous ferez la promotion du renforcement du droit international de l'environnement et soutiendrez l'adoption d'un pacte mondial pour l'environnement. Au niveau national, vous contribuerez à la réflexion sur la réforme du CESE et sur la prise en compte du temps long et des générations futures dans l'élaboration des lois, et œuvrerez à améliorer les conditions du dialogue environnemental au niveau local.

3. Vous protégerez les Français en leur offrant un environnement plus sain et plus sûr, respectueux des équilibres naturels.

Les Français sont légitimement préoccupés par les conséquences sanitaires de la pollution chimique, notamment par les pesticides et les perturbateurs endocriniens. Nous avons le devoir de les protéger et de leur fournir une information de qualité. Vous veillerez, avec la ministre de la Santé et le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, à améliorer l'information du public, notamment via un site internet d'information sur les substances dangereuses et une campagne de communication, ainsi que de nouvelles obligations d'étiquetage. Vous accélérerez le développement d'alternatives aux produits dangereux et proposerez des interdictions de produits autant que de besoin.

La pollution atmosphérique est, avec le réchauffement climatique, l'enjeu environnemental le plus important pour les Français. En lien avec les ministres de la Santé, des Transports, et de l'Intérieur, vous élaborerez, d'ici mars 2018, des feuilles de route opérationnelles pour les zones concernées permettant de respecter les directives européennes et de ramener les concentrations de polluants en dessous des seuils autorisés.

Les événements climatiques extrêmes vont devenir de plus en plus nombreux ; nous devons nous y préparer et construire la résilience des principaux secteurs de l'économie (agriculture, industrie, tourisme) face aux changements climatiques. Votre action doit conduire à renforcer la politique de prévention des risques naturels, avec une attention particulière pour les Outre-mer, et en accompagnant les collectivités dans la prise en charge de nouvelles compétences en matière de prévention des inondations. Vous publierez d'ici la fin de l'année un nouveau plan national d'adaptation au changement climatique qui sera mis en œuvre pendant le quinquennat, en valorisant et développant les solutions par la nature.

Vous ferez de la défense de la biodiversité un enjeu national et international. Il est indispensable de renforcer la prise de conscience de la valeur économique et sociale de nos écosystèmes, afin de mettre fin à l'indifférence qui entoure l'érosion de la biodiversité et la baisse de résilience des milieux. Vous me proposerez une démarche permettant de mobiliser les acteurs, et notamment les entreprises, aux niveaux régional, national, et international, afin de créer une dynamique et une compréhension de même ampleur que celle engagée sur la question climatique.

En particulier, vous me ferez des propositions d'ici mi-2018 pour lutter contre l'artificialisation et l'appauvrissement des sols, qui sont l'une des principales menaces pour la biodiversité. Vous me proposerez également, d'ici la fin de l'année, une nouvelle approche sur les questions des grands carnivores afin de sortir de l'affrontement et valoriser les initiatives qui organisent au mieux la cohabitation entre les différents acteurs des territoires et les espèces emblématiques.

Vous déploierez une politique intégrée de la mer et du littoral. Nous devons nous appuyer sur notre puissance maritime pour créer de nouveaux emplois, notamment dans les filières des énergies marines et dans le développement durable de la pêche et de l'aquaculture. L'intervention de l'Etat est essentielle pour permettre la cohabitation des différents usages de l'espace maritime : à cette fin, vous animerez la stratégie nationale pour la mer et le littoral, organiserez la planification spatiale en lien avec les autres ministères concernés et le Secrétariat général de la mer et veillerez au développement durable de l'économie bleue, à l'atteinte du bon état écologique du milieu marin, et vous assurerez la bonne gestion de nos aires marines protégées.

4. Vous aurez à cœur d'améliorer l'efficacité de l'action publique.

De même que nous devons agir pour réduire la dette écologique que nous léguons aux générations futures, vous participerez à l'effort de maîtrise du déficit public, en réalisant des économies structurelles de fonctionnement, notamment dans les établissements publics rattachés à votre ministère. Vous jouerez ainsi un rôle actif dans le vaste chantier de transformation de l'action publique, « Action publique 2022 », qui impliquera l'intégralité de la sphère publique dans le but d'améliorer la qualité de service pour les usagers, d'offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé et de maîtriser les dépenses publiques.

Ces économies structurelles collectives permettront la mise en œuvre du grand plan d'investissement, dont la transition écologique est une priorité. Vous proposerez par ailleurs d'ici mars 2018 un guide à destination de tous les acheteurs publics et proposerez des objectifs et des dispositifs afin d'utiliser le levier de la commande publique pour développer des modes de consommation et de production responsables.

Je vous demande par ailleurs de veiller à l'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause nationale du quinquennat. Cette préoccupation constante doit irriguer l'ensemble de nos politiques publiques. De plus, l'Etat et son administration doivent être exemplaires pour promouvoir la parité ainsi que la conciliation des temps de vie.

Je reste évidemment à vos côtés pour envisager toute difficulté dans la mise en œuvre de cette feuille de route, dont vous me tiendrez régulièrement informé.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre d'Etat, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Edouard PHILIPPE

